

Les termes désignant des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes

Pour une préférence indigène dans les marchés publics : Jurassiens d'abord !

Le canton du Jura et les adjudicateurs au sens de l'article 4 OAMP ont la liberté du choix des soumissionnaires pour les procédures de gré à gré et sur invitation (valeurs-seuils de frs 100'000.- pour les fournitures à frs 500'000.- pour les constructions. Il est renvoyé à l'annexe 2 de l'OAMP jointe à la présente).

Les entreprises et commerçants jurassiens sont pourvoyeurs d'emplois, formateurs d'apprentis et payent des impôts dans le Jura. Ils doivent être systématiquement privilégiés pour les procédures sur invitation et de gré à gré (gré à gré concurrentiel également) lorsque la concurrence entre entreprises ou commerçants jurassiens existe (au moins deux prestataires jurassiens).

Au vu de ce qui précède, il est demandé que soient privilégiés systématiquement les entreprises et commerçants jurassiens dans l'attribution des marchés publics lorsque la loi le permet et qu'une concurrence existe entre entreprises et commerçants jurassiens. Des modifications législatives devront être proposées si nécessaire.

Delémont, le 26 juin 2019

Yves Gigon

Affilié UDC

Annexe : ment.

A collection of handwritten signatures in blue ink. The most prominent one is 'Yves Gigon' with 'Affilié UDC' written below it. There are several other signatures, some of which are partially obscured or less legible. The signatures are scattered across the lower right portion of the page.

Annexe 2
(art. 19, art. 74, al. 2)

Valeurs-seuils et procédures applicables aux marchés non soumis aux traités internationaux

Champ d'application	Fournitures (valeurs-seuils en CHF)	Services (valeurs-seuils en CHF)	Constructions (valeurs-seuils en CHF)	
			Second œuvre	Gros œuvre
Petits marchés				
Procédure de gré à gré	jusqu'à 100'000	jusqu'à 150'000	jusqu'à 150'000	jusqu'à 300'000
Procédure sur invitation	jusqu'à 250'000	jusqu'à 250'000	jusqu'à 250'000	jusqu'à 500'000
Marchés simples				
Procédure ouverte / sélective	dès 250'000	dès 250'000	dès 250'000	dès 500'000